

Blois, le 10 mars 2023

## PROTECTION DE L'ENFANCE : LES PARTENAIRES S'ENGAGENT POUR FACILITER LEURS ÉCHANGES

Vendredi 10 mars, en conclusion du comité stratégique plénier de [l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance \(ODPE\)](#), Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental chargée de l'insertion, de l'emploi, du logement, de la famille et de la protection de l'enfance, a signé, avec les partenaires institutionnels de l'ODPE, une charte visant à faciliter l'échange de pratiques entre acteurs. Dénommé « Charte immersion », ce document innovant a pour objectif de fluidifier le croisement des cultures et les échanges de bonnes pratiques entre professionnels œuvrant en faveur de la prévention et de la protection de l'enfance sur l'ensemble du territoire de Loir-et-Cher.

Outil central de pilotage stratégique dans la définition des politiques locales de protection de l'enfance, l'ODPE met en lumière l'activité de l'ensemble des services et établissements de protection de l'enfance du département.

Le conseil départemental, les services et les associations mettant en œuvre la protection de l'enfance ou y concourant, les institutions telles que la Préfecture, l'Inspection d'académie de l'éducation nationale, la Police Nationale, la Gendarmerie, l'Agence Régionale de la Santé, des magistrats du siège et du parquet, la caisse d'allocations familiales, l'ordre des avocats, ou encore l'ordre des médecins, sont des partenaires actifs de cet observatoire. au sein duquel, ils élaborent notamment le [schéma départemental enfance-famille](#).

Ce schéma planifie les orientations de l'action sociale en faveur des familles dans les domaines de la prévention et de la protection de l'enfance.

L'ODPE permet d'organiser des groupes de travail entre les différents partenaires engagés dans ce domaine. Est née de cette démarche participative l'idée de la création d'un outil de rencontre et de partage interinstitutionnel indispensable à la prise en charge des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

**« Lors de l'élaboration du schéma départemental enfance-famille 2018/2023, à laquelle 81 professionnels ont participé activement, le besoin de croiser les regards et les pratiques sur l'accompagnement des familles s'est imposé comme une nécessité pour perfectionner l'implication et la prise en compte des professionnels. Cette charte vise à fluidifier la gouvernance de la politique de la protection de l'enfance afin qu'elle soit plus adaptée et mieux comprise par tous. Les solidarités du conseil départemental de Loir-et-Cher sont conscientes que la protection de l'enfance demande une concertation et une implication de tous les acteurs concernés par cette politique et ce quel que soit leur niveau d'intervention. La richesse de toute la réflexion du plan d'actions du schéma est de rester toujours présent, dynamique, investi et participatif. »** déclare Florence Doucet.



## CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :  
[departement41](http://departement41.fr)

